

**DEPARTEMENT DE  
LA HAUTE-SAVOIE**

\*\*\*

**ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS**

\*\*\*

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

**SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

**OBJET :**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ  
ET FINANCIER 2024  
DE LA SOCIÉTÉ  
D'ÉCONOMIE MIXTE  
TERACTEM**

**N° CC\_2025\_0114**

**Séance du : mercredi 17 septembre 2025**

**Convocation du : 10 septembre 2025**

**Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 54**

**Président de séance : Gabriel DOUBLET**

**Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI**

**Membres présents :**

Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Christian AEBISCHER, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Paulette CLERC, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Jean-Paul BOSLAND, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Anne FAVRELLE, Odette MAITRE, Stéphane PASSAQUAY, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Daniëlle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI, Pascal ROPHILLE

**Représentés :**

Ines AYEB par Christian AEBISCHER, Maryline BOUCHÉ par Mylène SAILLET RAPHOZ, Louiza LOUNIS par Michel BOUCHER, Marie-Claire TEPPE-ROGUET par Yves CHEMINAL, Claude ANTHONIOZ par Paulette CLERC, Maurice LAPERROUSAZ par Marie-Jeanne MILLERET

**Excusés :**

François LIERMIER, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Amine MEHDI, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Joanny DEGUIN, Isabelle VINCENT, Daniel DE CHIARA, Julien BEAUCHOT

\*\*\*

TERACTEM est une société d'économie mixte (SEM) qui accompagne depuis plus de 50 ans les décideurs territoriaux dans leurs projets d'aménagement, sur le long terme et au service de l'intérêt général. Elle accompagne les collectivités dans l'aménagement de quartiers, la réhabilitation urbaine ou encore la réalisation de constructions nouvelles : quartiers, habitations, commerces, bureaux, équipements publics.

Au-delà des dossiers confiés ou concédés par l'Agglomération à TERACTEM ou ses filiales (ZAC d'Altéa ou de Borly, bâtiment Nausicaa, projet de tramway phases 1 et 2, bus à haut niveau de service, parkings relais, etc.) et des projets conduits sur notre territoire (bâtiment CELENO 2 et espace de glisse urbain à Annemasse sur la ZAC Etoile Sud-Ouest, bâtiment Le SIRAH à proximité de Moellesulaz à Gaillard, etc.), Annemasse-Agglomération est également actionnaire de TERACTEM.

Par courriel en date du 21 août 2025, TERACTEM a adressé au Président d'Annemasse Agglomération son rapport d'activité et rapport financier 2024. Conformément à l'article L. 1524-5 du Code général des collectivités territoriales, Annemasse-Agglomération doit se prononcer sur le rapport écrit de la SEM TERACTEM.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :  
A l'unanimité,

DECIDE :

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activité et financier 2024 de la société TERACTION.

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET  
Date de signature : 24/09/2025  
Qualité : Agglo - DGS

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI  
Date de signature : 24/09/2025  
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le 25/09/2025

ID : 074-200011773-20250924-CC\_2025\_0114-DE



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# & RAPPORT FINANCIER

INVENTONS  
ET CONSTRUISONS  
ENSEMBLE  
LE TERRITOIRE  
DE DEMAIN

MAISON DE SANTÉ ET OFFICE DE TOURISME DE SEYSSEL



# 2024



## L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

### Une ambition partagée avec les territoires

Dans un contexte de raréfaction des ressources publiques, les collectivités territoriales font face à des défis majeurs : loger leurs habitants dignement, maintenir une offre de services de qualité, et donner un nouveau souffle à leurs centralités. En tant qu'élu local, je connais la complexité croissante de concilier attractivité, durabilité et contraintes budgétaires.

C'est dans ce paysage exigeant que Teractem affirme son engagement. Nous croyons à la force du partenariat et à l'intelligence collective. Ensemble, nous pouvons concevoir des projets utiles, accessibles et écologiquement responsables. Des projets qui font sens

localement, parce qu'ils répondent aux besoins concrets des habitants : logements diversifiés, locaux de santé, commerces et services de proximité, espaces publics animés...

Chaque projet mené avec une collectivité est une réponse sur mesure, une manière de revitaliser nos territoires sans les dénaturer. En optimisant l'usage du foncier, en réduisant notre empreinte environnementale et en renforçant les dynamiques locales, nous construisons bien plus que des bâtiments : nous contribuons à un projet de société.

Je tiens également à remercier chaleureusement les membres de notre Conseil d'administration, dont l'implication et le soutien constants contribuent pleinement au développement de Teractem. Ils partagent cette ambition d'un développement harmonieux et durable de nos territoires.

Je suis fier de voir que Teractem, en lien étroit avec les élus et les acteurs locaux, invente de nouvelles façons de faire la ville. Ce rapport d'activité illustre cette ambition partagée. Continuons à bâtir ensemble, avec audace et cohérence.

**LIONEL TARDY**

Président du Conseil  
d'Administration  
de TERACTEM  
Vice-Président du  
Conseil départemental  
de la Haute-Savoie



**ANDRÉ BARBON**

Directeur Général  
de TERACTEM

## L'ÉDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

### Faire plus, faire mieux, faire sens

L'innovation opérationnelle est au cœur de notre démarche. En tant qu'acteur engagé de l'aménagement et de la promotion immobilière, nous avons démontré notre capacité à mener des projets complexes, mixtes, mais toujours ancrés dans leur territoire.

Chaque opération que nous développons vise une triple performance : sociale, environnementale et économique. Grâce à la mixité fonctionnelle – logements, commerces, services, santé –

nous mutualisons les usages, réduisons les coûts et optimisons les espaces. Résultat : des opérations accessibles, utiles et durables, qui créent une véritable vie de quartier.

Les besoins évoluent, les territoires aussi. Les collectivités attendent des solutions concrètes pour redynamiser leur centre-village ou développer une nouvelle centralité sans artificialiser les sols. Nous savons y répondre. Notre force ? Une écoute attentive, une ingénierie agile, et une approche partenariale fondée sur la confiance et le dialogue.

Je souhaite ici remercier sincèrement toutes les équipes de Teractem. Leur engagement, leur professionnalisme et leur capacité à s'adapter font la réussite de nos projets. C'est grâce à leur agilité et à leur sens du terrain que nous sommes en mesure de proposer des solutions concrètes aux collectivités.

Ce rapport d'activité en est le reflet : vous y découvrirez des réalisations qui illustrent notre savoir-faire et notre engagement. Des projets co-construits, qui apportent des réponses concrètes aux enjeux locaux. À l'heure où chaque euro et mètre carré compte, nous continuons de penser autrement l'aménagement, l'immobilier et les services pour qu'ils aient du sens, pour vous, pour vos habitants, pour demain.

# TERACTEM

## PARTENAIRES & FILIALES

AU 31-12-2024

### 3 FILIALES TERACTEM



#### LE GROUPE TERACTEM

Opérateur ensemblier dans la réalisation d'opérations d'aménagement et de construction

**58,64 %**  
Collectivités territoriales

**41,36 %**  
Autres actionnaires

**CAPITAL :**  
**12 500 025 €**



#### PORTAGE D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET COMMERCIAL

**50 %**  
TERACTEM  
**30 %**  
Banque des Territoires  
**20 %**  
Crédit Agricole des Savoie Développement

**CAPITAL :**  
**7 925 000 €**



#### INVESTISSEMENT PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

**38 %**  
TERACTEM  
**32 %**  
Banque des Territoires  
**15 %**  
Crédit Agricole des Savoie Développement  
**15 %**  
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes

**CAPITAL :**  
**1 700 000 €**



#### SUPPORT JURIDIQUE DE PROGRAMME IMMOBILIER

**66 %**  
TERACTEM  
**34 %**  
Cepral Participations

**CAPITAL :**  
**3 000 €**

### 2 FILIALES ÉNERGIES RENOUVELABLES



#### INVESTISSEMENT PHOTOVOLTAÏQUE

**59,2 %**  
ERA  
**20,8 %**  
EDF/SAFIDI  
**20 %**  
Société d'Aménagement de la Savoie

**CAPITAL :**  
**425 000 €**



#### INVESTISSEMENT RÉSEAUX DE CHALEUR

**70 %**  
ERA  
**30 %**  
Ilex Territoires

**CAPITAL :**  
**200 000 €**

# TERACTEM

## LES ACTIONNAIRES

### AU 31-12-2024

**7,14%**  
Actionnaires privés

1,26 % : PROCIVIS Haute-Savoie

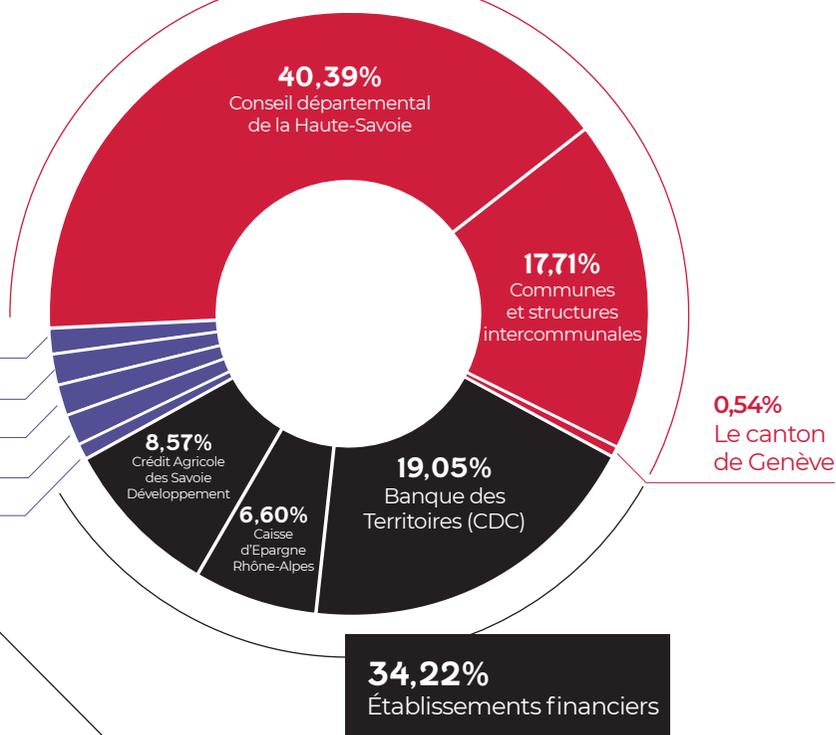
1,53 % : SA Mont-Blanc

1,67 % : Halpades

1,68 % : Haute Savoie Habitat

1,00 % : Chambre de commerce et d'industrie

**58,64%**  
Collectivités territoriales



## LES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### ADMINISTRATEURS

REPRÉSENTANTS  
DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL  
DE LA HAUTE SAVOIE

**Lionel Tardy, Président**  
Vice-Président du Conseil départemental 74

**Martial Saddier**  
Président du Conseil départemental 74

**Patricia Mahut**  
Conseillère départementale 74

**Bernard Boccard**  
Conseiller départemental 74

**Gérard Fournier-Bidoz**  
Président de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes

**Michel Boucher**  
Maire Adjoint de la Commune d'Annemasse

**Jean-Pierre Lacombe**  
Vice-Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

**Paul Rannard**  
Président de la Communauté de Communes Usse et Rhône

**Christophe Songeon**  
Vice-Président de Thonon Agglomération

**Christian Anselme**  
Vice-Président de la Communauté de l'Agglomération Grand-Annecy

**Denis Maire**  
Vice-Président d'Annemasse Agglo

**Pierre-Yves Antras**  
Directeur Général de Haute-Savoie Habitat

**Stephen Martres**  
Directeur Général d'Halpades

**Corinne Steinbrecher**  
Directrice Territoriale Arc Alpin Banque des Territoires (CDC)

**Nicolas Gauteur**  
Directeur Général de SA Mont-Blanc

**Emmanuel Jacquin**  
Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie

**Christophe Desvignes**  
Directeur du Développement Territorial Caisse d'Épargne Rhône-Alpes

**Julien Gonthier**  
Responsable Investissements Immobiliers Crédit Agricole des Savoie Développement

### CENSEURS

**Alain Constantin**  
Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Montagnes du Giffre

**Dominique Pittet**  
Maire adjoint de la Commune de Bonneville

**Nora Segaud-Labidi**  
Maire adjointe de la Commune d'Annecy

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le COLLECTIVITÉS S<sup>2</sup>LOW

ID : 074-200011773-20250924-CC\_2025\_0114-DE

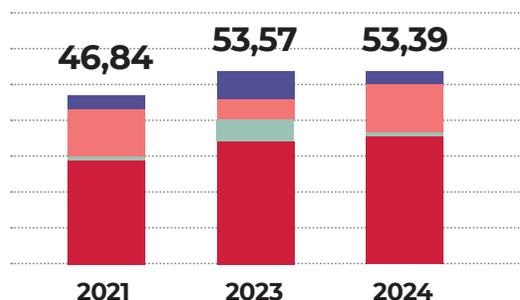
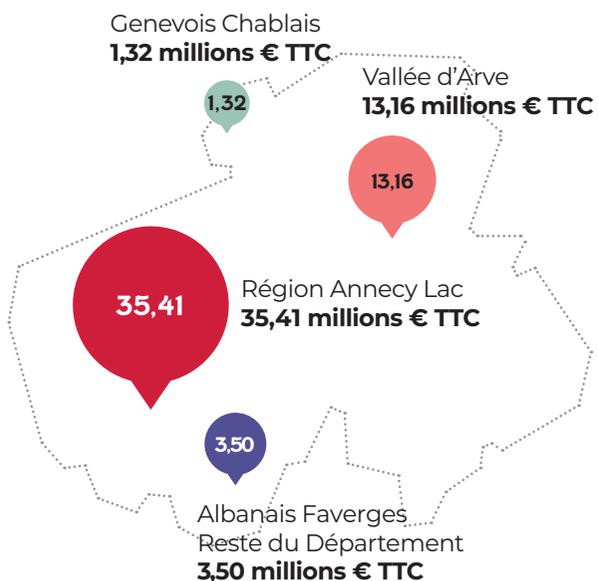
## ACTIONNAIRES

- Conseil départemental de la Haute-Savoie
- Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE)
- SYDEVAL
- Communauté d'Agglomération Grand Annecy
- Communauté d'Agglomération Annemasse Les Voirons
- Thonon Agglomération
- Communauté de Communes du Genevois
- Communauté de Communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance
- Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie
- Communauté de Communes Usse et Rhône
- Communauté de Communes des Vallées de Thônes
- Communauté de Communes Arve et Salève
- Communauté de Communes des Quatre Rivières
- Communauté de Communes Sources du Lac d'Annecy
- Communauté de Communes Fier et Usse
- Communauté de Communes Pays de Cruseilles
- Communauté de Communes des Montagnes du Giffre
- Commune d'Annecy
- Commune d'Annemasse
- Commune de Bonneville
- Commune de Chamonix-Mont-Blanc
- Commune de Cluses
- Commune d'Évian-les-Bains
- Commune de Faverges - Seythenex
- Commune de La Roche-sur-Foron
- Commune des Gets
- Commune de Magland
- Commune de Marignier
- Commune de Marnaz
- Commune de Megève
- Commune de Morzine
- Commune de Publier
- Commune de Rumilly
- Commune de Sallanches
- Commune de Sciez
- Commune de Scionzier
- Commune de Sillingy
- Commune de Saint-Julien-en-Genevois
- Commune de Thonon-les-Bains
- Commune de Valleiry
- Commune de Viuz-en-Sallaz
- Commune de Vougy
- Canton de Genève

## TERACTEM LES CHIFFRES CLÉS

### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES INVESTISSEMENTS 2024

EN MILLIONS D'EUROS TTC

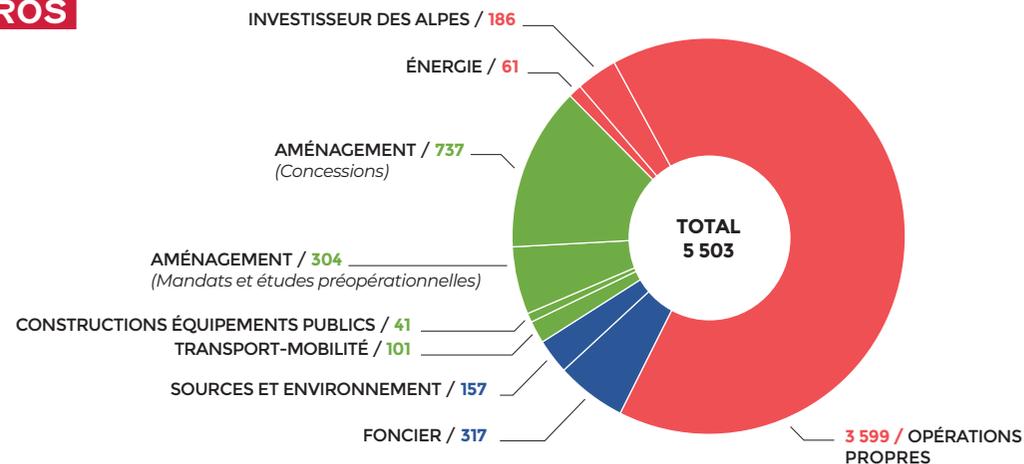


### COMPTE DE RÉSULTAT / En milliers d'euros

	2022	2023	2024
<b>Produits exploit.</b>	41 238	46 055	43 736
<b>Charges exploit.</b>	-40 376	-45 798	43 130
<b>Résultat d'exploitation</b>	+862	+257	+606
<b>Produits financ.</b>	186	827	1 028
<b>Charges financ.</b>	-74	-295	-274
<b>Résultat financier</b>	+112	+532	+754
<b>Produits except.</b>	69	99	3
<b>Charges except.</b>	-124	-122	-4
<b>Résultat exceptionnel</b>	-55	-23	-1
<b>Résultat avant intéressement et impôt</b>	+919	+766	+1 359
<b>Intéressement</b>	-234	-191	-340
<b>Impôt société</b>	-205	-208	-81
<b>Résultat net</b>	+480	+366	+938

### RÉMUNÉRATION PAR ACTIVITÉ EN MILLIERS D'EUROS

- **1 183** DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
- **3 846** OPÉRATIONS PROPRES ET FILIALES
- **474** CONSEIL FONCIER INNOVATION



### BILAN SIMPLIFIÉ / En milliers d'euros

	2022	2023	2024
<b>Actifs</b>			
<b>Immobilisations nettes et stocks</b>	105 701	97 260	93 071
<b>Créances clients</b>	40 390	19 339	23 309
<b>Disponibilités</b>	18 066	16 829	15 986
<b>Comptes de régularisation</b>	579	455	474
<b>TOTAL</b>	<b>164 738</b>	<b>133 883</b>	<b>132 840</b>
<b>Passif</b>			
<b>Capitaux propres</b>	12 801	13 164	14 099
<b>Provisions</b>	3 030	1 993	1 939
<b>Dettes d'exploit. et financières</b>	80 217	62 589	71 031
<b>Comptes de régularisation</b>	68 688	56 137	45 771
<b>TOTAL</b>	<b>164 736</b>	<b>133 883</b>	<b>132 840</b>

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le

ID : 074-200011773-20250924-CC\_2025\_0114-DE



# DES MAISONS DE SANTÉ POUR LUTTER CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX

Maison de santé - MEYTHET



Maison de santé - SEYSSEL



En 2024 encore, deux maisons de santé ont été réalisées par Teractem sur le territoire de la Haute-Savoie. Ces deux nouveaux établissements, à Seyssel et à Meythet, complètent une liste déjà longue de références qui font sans conteste de Teractem le partenaire des collectivités dans la lutte contre les "déserts médicaux". Zoom sur ces opérations à forte valeur ajoutée pour nos territoires...

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le

ID : 074-200011773-20250924-CC\_2025\_0114-DE

S'LO

## DES SOLUTIONS AU CAS PAR CAS

Démographie croissante, saturation des établissements de santé, vieillissement de la population... l'accès aux soins de santé pour tous est plus que jamais une priorité majeure pour les élus du territoire. Cependant, pour être efficaces, les solutions à apporter doivent être adaptées aux besoins de chaque collectivité. Que ce soit en milieu urbain ou rural, nos projets sont élaborés en tenant compte de l'offre de santé préexistante et des exigences spécifiques du territoire concerné.



Le pôle médical des Usstes à **FRANGY** est un établissement pluridisciplinaire de professionnels de santé.



La maison de santé de **TANINGES** est un pôle médical moderne et accessible en milieu rural.

## DES OPÉRATIONS MIXTES

La plupart de nos maisons de santé s'inscrivent également dans des projets mixtes incluant des logements, des commerces (de santé ou autres) ou des bureaux. Le bénéfice pour le territoire est double : l'opération fait monter en gamme l'offre de services aux citoyens et les prix de vente/location proposés sont maîtrisés grâce à une mutualisation des coûts de construction.

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le

ID : 074-200011773-20250924-CC\_2025\_0114-DE



Le Caducée à **CRUSEILLES** est constitué de 23 locaux de santé, 3 commerces et 10 logements.



Les Résidences du port à **Seyssel** regroupent 11 locaux de santé, un laboratoire, 14 logements et un nouvel office de tourisme.

## DES MONTAGES INNOVANTS

Teractem assure le montage juridique et financier de ces opérations complexes, et les mène de la conception à la livraison. De plus, par le biais de sa filiale d'investissement Investisseur des Alpes, Teractem reste dans certains cas propriétaire de tout ou partie du projet afin de proposer des surfaces à la location et assurer ainsi une garantie de pérennité de la vocation des bâtiments.



Le pôle de santé de **SEVRIER** propose aux professionnels des cabinets et locaux en location.



La maison de santé de **DOUVAINE**, labellisée ARS, a bénéficié de financements de la Région, du Département et de l'agglomération dans son montage.

## LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ RÉALISÉS PAR TERACTEM À CE JOUR

**LE CADUCÉE**  
à Cruseilles  
2019

-  
**MAISON DE SANTÉ**  
de Taninges  
2020

**PÔLE DE SANTÉ DE LA LIAZ**  
à Sevrier  
2021

-  
**MAISON DE SANTÉ**  
de Douvaine  
2021

**PÔLE MÉDICAL DES USSÉS**  
à Frangy  
2022

-  
**MAISON DE SANTÉ**  
de Seyssel  
2024

**PÔLE DE SANTÉ DES TORIOLETS**  
à Meythet  
2024

-  
**PÔLE DE SANTÉ DE PRÉ BILLY**  
à Pringy  
2026 (à venir)

## FRANGY

GYMNASE INTERCOMMUNAL  
ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Teractem a accompagné en 2024 la Communauté de Communes Usses et Rhône (CCUR) dans l'organisation du concours d'architectes et le suivi des premières étapes de conception pour la réalisation d'un gymnase intercommunal à Frangy.

## DÉPARTEMENT

OBSERVATOIRE DE LA FILIÈRE  
IMAGE ET INDUSTRIES CRÉATIVES

- Présentation en mars de l'Observatoire de la Filière de l'Image et Industries Créatives. Cet observatoire est réalisé par Teractem en partenariat avec CITIA sur une fréquence bisannuelle dans le cadre du mandat de l'Observatoire Départemental.

## ANNEMASSE

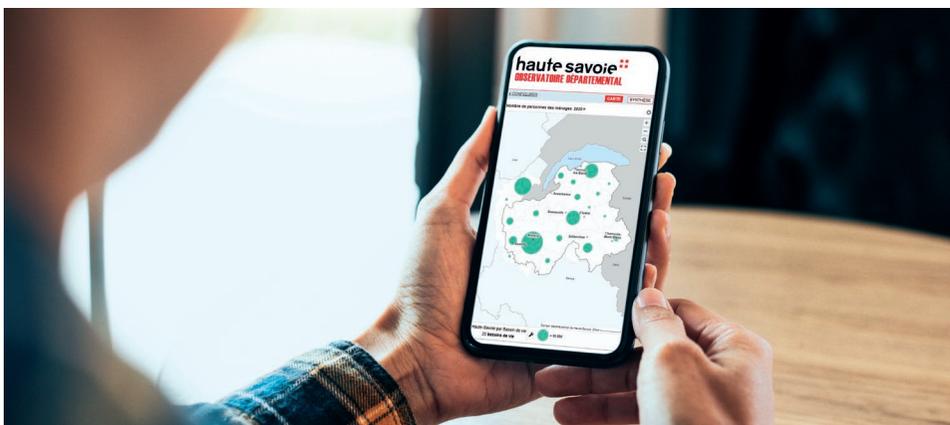
TRAM FRANCO-GENEVOIS  
MOBILITÉ

- Démarrage des travaux de prolongation de la ligne du tramway franco-genevois depuis le parc de Montessuit jusqu'au Lycée des Glières. Ces travaux achèveront l'extension côté français en prolongeant la ligne 17 de 1,3 km et en y ajoutant trois dernières stations. L'opération est réalisée dans le cadre d'un mandat pour Annemasse Agglo dont Teractem est co-contractant avec son homologue isérois Territoires 38.

## DÉPARTEMENT

## OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL

- Depuis 30 ans presque sans discontinuer, Teractem réalise pour le Conseil départemental l'Observatoire qui recense et fournit des données socio-économiques sur les thématiques de la population, de l'emploi, de l'économie, du logement, de l'occupation des sols et des déplacements. En avril, un nouveau contrat de quatre ans a été remporté par Teractem en groupement avec SoftConcept pour réaliser cette mission jusqu'en 2027. Accessibles au public, les données l'observatoire départemental sont consultables en ligne sur le site du département.



SEYSSEL



## LES RÉSIDENCES DU PORT LOGEMENTS ET PÔLE DE SANTÉ

Livraison des logements en avril et inauguration de la maison de santé et de l'office du tourisme en septembre pour les Résidences du Port à Seyssel.

Cet ensemble immobilier mixte réalisé par Teractem est composé d'un espace de 10 cabinets pour professionnels de santé sur une surface de 320 m<sup>2</sup>, d'un laboratoire de biologie médicale, d'un office de tourisme moderne et de 14 logements, allant du T2 au T4, répartis sur les deux niveaux supérieurs du bâtiment.

ANNECY - MEYTHET



## PARC DES TORIOLETS NOUVEAU QUARTIER, LOGEMENTS ET PÔLE DE SANTÉ

Le secteur 2 du Parc des Toriolets voit ses travaux se poursuivre en 2024. Teractem y réalise 68 logements en accession libre répartis sur deux bâtiments et Halpades poursuit la construction d'un bâtiment de 30 logements sociaux.

En juin le parc voit également s'installer les premiers praticiens dans le Pôle de Santé qui en accueillera 15 à terme ainsi qu'un centre de rééducation qui pourra notamment être utilisé par les occupants de l'extension du foyer d'adultes handicapés « Le Goélan – Alpysia » installée dans les 3 étages supérieurs du même bâtiment.

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 074-200011773-20250924-CC\_2025\_0114-DE

LE SITE

WWW.TERACTEM.FR  
FAIT PEAU NEUVE

En 2024, Teractem a remis en chantier son site internet pour améliorer la communication envers ses différents interlocuteurs. Deux nouveaux sites ont émergé de cette refonte :



[www.teractem-immobilier.fr](http://www.teractem-immobilier.fr)

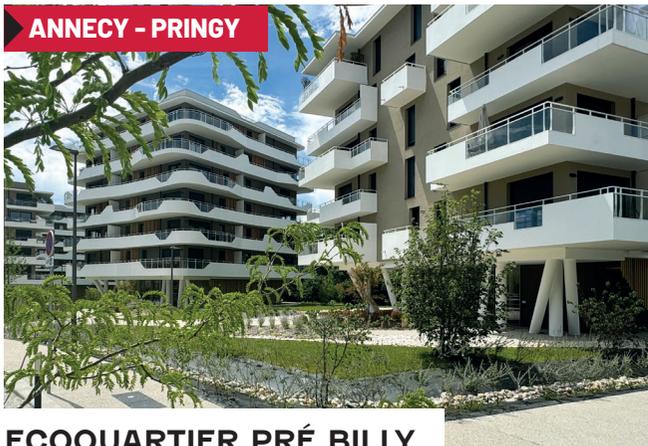
mis en ligne en juin 2024 s'adresse aux professionnels et particuliers en recherche de biens immobiliers. Les opérations immobilières d'intérêt général que Teractem réalise y sont présentées dans un site épuré, visuel et plus simple d'emploi.

[www.teractem.fr](http://www.teractem.fr)

mis en ligne en tout début d'année 2025 s'adresse aux partenaires institutionnels, élus et actionnaires ainsi qu'aux candidats souhaitant nous rejoindre. L'action de Teractem sur le territoire est présentée et illustrée par de nombreuses opérations.



## ANNECY - PRINGY



### ECOQUARTIER PRÉ BILLY NOUVEAU QUARTIER, LOCAUX D'ACTIVITÉ, LOGEMENTS ET COMMERCES

Poursuite des travaux dans l'EcoQuartier en 2024 : En juin, la rue du Goléron, première voie du quartier, est inaugurée.

Dès le début de l'année, les 8 000 m<sup>2</sup> de surface tertiaire du bâtiment Iloa sont investis par les premiers occupants, dont le centre de gestion de la fonction publique territoriale. En sous-sol de ce bâtiment, un parking de 400 places (dont 50 accessibles au public) est également mis en service. En septembre, les premiers logements du programme Opal sont livrés. En rez-de-chaussée, un salon de coiffure ouvre ses portes et les établissements Tissot, anciennement implantés sur le site dans un bâtiment voué à la démolition, aménagent leurs nouveaux locaux.

En fin d'année, les travaux du programme de logements Azuré débutent pour une livraison de 7 maisons en duplex-jardin et 41 appartements prévue fin 2026.

L'obtention du label biodiverscity ready – niveau Excellent – est venue récompenser l'engagement de Teractem en faveur de la biodiversité au sein de Pré Billy.

Il s'agit du premier site français à atteindre ce niveau de labellisation.



## ANNEMASSE



### QUARTIER ETOILE SUD OUEST NOUVEAU QUARTIER

Ouverture et inauguration en juin de l'aire de glisses urbaines réalisée le long de l'avenue Emile Zola. L'équipement est constitué d'une aire de glisse pour skateborad et trotinettes, d'une version miniature pour les amateurs de finger skate ainsi que de deux murs d'expression mis librement à la disposition des artistes en herbe. Ce dernier aménagement clôture l'opération ZAC Etoile Sud Ouest menée par Teractem depuis 2005.

## BELLEVAUX ET A



### PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

À Bellevaux, démarrage en 2024 des travaux d'extension et de modernisation de la station d'épuration qui font suite notamment à la création, l'année précédente, du collecteur principal de la Chèverrie.

Teractem a également poursuivi son action d'accompagnement des territoires dans la mise en œuvre de protection des captages d'eau potable. En 2024, des procédures et travaux de périmètres de protection ont notamment été menées auprès de la Communauté de Communes de Rumilly - Terre de Savoie, du Syndicat des Rocailles Bellecombe en Vallée verte et de la commune de Taninges sur la nouvelle ressource de Boutigny.

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le

ID : 074-200011773-20250924-CC\_2025\_0114-DE

## AZURÉ : UN CHANTIER MODÈLE

### POUR LE BTS MEC LOUIS LACHENAL

**Le 13 novembre 2024, les équipes de Teractem recevaient à Pré Billy les étudiants en BTS Management Économique de la Construction (MEC) du Lycée Louis LACHENAL.**

Cette visite pédagogique organisée sur le chantier d'Azuré était la première d'une série de trois visites qui permettront aux étudiants de suivre toutes les étapes clé de la construction d'un ensemble immobilier.

Une autre manière pour Teractem de s'engager pour le futur et de "construire le territoire de demain"...





**SAINT-GERVAIS**

### CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA PATINOIRE ENERGIES RENOUVELABLES

Inauguration en juillet de l'extension de la centrale photovoltaïque de la patinoire municipale. Cette extension de 420 m<sup>2</sup> de panneaux vient compléter les 1 200 m<sup>2</sup> déjà réalisés par Teractem il y a 10 ans en toiture de cet équipement sportif.



**MARIGNIER**

### LES JONQUILLES DU MÔLE RÉSIDENCE SENIORS, LOGEMENTS ET LOCAUX DE SANTÉ

Première pierre en septembre pour cet ensemble immobilier mixte constitué de trois bâtiments. Deux d'entre eux sont réalisés par Halpades et dédiés aux seniors en locatif social. Le troisième, réalisé par Teractem, est situé face à la maison de santé et en complète l'offre de soin par trois commerces de santé en rez-de-chaussée. Dans les étages, des espaces flexibles sont proposés à la vente pour des activités médicales/paramédicales ou des logements en accession libre.



**LA ROCHE-SUR-FORON**

### QUARTIER ANDREVE TAN PÔLE MÉDICO SOCIAL

Inauguration en septembre de l'ancien couvent réhabilité par Teractem pour le Conseil départemental. Le bâtiment entièrement rénové et sa nouvelle extension accueillent un pôle médico-social de 718 m<sup>2</sup> ainsi que de 13 logements pour courts et moyens séjours dédiés à l'accueil des familles et enfants.



**CHAVANOD**

### CRÊT D'ESTY NOUVEAU QUARTIER

A la fin de l'année 2024, Teractem a réaménagé l'impasse du Crêt d'Esty. Le revêtement routier a été réalisé en Vegeroad, un enrobé à base de liant biosourcé et d'agrégats d'enrobés recyclés. L'emploi de ce matériau innovant représente 30 % de réduction d'empreinte carbone par rapport à un enrobé classique.

## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS EN FAVEUR DU HANDICAP



En 2024 encore, Teractem a poursuivi son soutien à quatre associations locales engagées dans le domaine du handicap :



LA SAPAUDIA



ANNECY HANDI'BI



HANDISPORT ANNÉCIEN



HANDI LAC & MONTAGNES



Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le

ID : 074-200011773-20250924-CC\_2025\_0114-DE

S<sup>2</sup>LOW

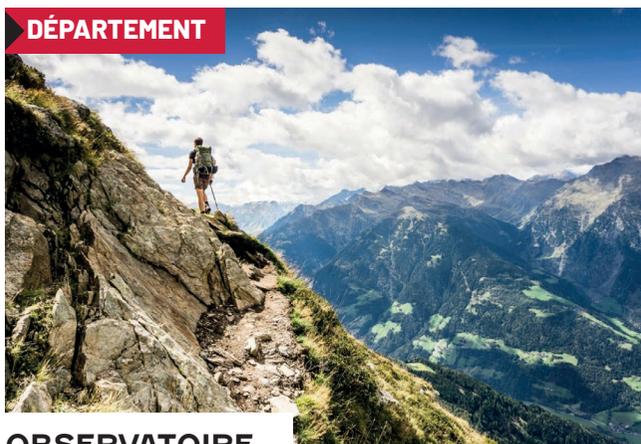
VIRY



## QUARTIER ECOVELA NOUVEAU QUARTIER ET LOGEMENTS

Sur le quartier Ecovela à Viry, Teractem a réalisé en 2024 les travaux d'aménagement de la voie centrale modes doux/pompiers au cœur des îlots S7A et S7B. La conception des espaces extérieurs ouverts au public autour de l'îlot S6C, dernier îlot de la ZAC, a également été menée au cours de l'année.

DÉPARTEMENT



## OBSERVATOIRE DE LA FILIÈRE SPORTS OUTDOOR

Réalisation, et présentation en décembre, de l'observatoire Outdoor en Auvergne - Rhône-Alpes. Cet observatoire, réalisé par Teractem en partenariat avec l'association Outdoor Sport Valley dans le cadre de l'Observatoire Départemental, dresse tous les deux ans un état des lieux de la filière du sport Outdoor et de ses acteurs sur le territoire régional.

GENEVOIS FRANÇAIS



## ENTRETIEN DES ZAE ZONES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Teractem réalise, pour la Communauté de Communes du Genevois, une mission de visite et de diagnostic de l'ensemble des zones d'activités économiques (ZAE) de son territoire en vue d'actualiser son plan pluriannuel d'investissements.

## PARTENARIAT DE TERACTION AVEC L'ÉCOLE DE DESIGN GRAPHIQUE ET DIGITAL BRASSART

Depuis 2016, Teractem partage avec l'école Brassart (et précédemment Ariès) les locaux du Bâtiment Genève-Bellevue. En 2024, ce voisinage a fait germer l'idée d'une collaboration entre nos deux établissements.

En effet, cette année, ce sont des étudiants de Brassart qui ont été sollicités pour concevoir notre carte de vœux. Ce travail a permis aux étudiants de mettre en pratique leurs acquis dans des conditions réelles notamment de délais et de respect des exigences client. Nous avons, quant à nous, bénéficié d'une création originale et inédite pour notre envoi traditionnel à l'ensemble des partenaires, élus et agents du territoire. Comme convenu avec l'école, trois lauréats ont été récompensés par un prix pour leur création. La gagnante, quant à elle, a vu sa carte éditée à 1 200 exemplaires.



**B**  
**BRASSART**  
L'école des métiers  
de la création

## MARNAZ



### ZAC ECOTEC

#### ZONES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LOGEMENTS

Teractem a vendu en mai 2024 une charge foncière permettant la réalisation de 73 nouveaux logements, d'un hôtel de 63 chambres et d'un restaurant. Les bâtiments seront répartis autour d'un parc paysager destiné à la promenade et à la détente aménagé par Teractem, dont les travaux ont débuté dès 2024.

## PRAZ-SUR-ARLY



### QUARTIER DES VARINS PÔLE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

En 2024, Teractem a obtenu le permis de construire pour le bâtiment multifonctions et les travaux d'aménagement de la ZAC ont débuté avec la réalisation du parking en front de neige.

Teractem a également assuré pour la commune une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une salle de restauration. Il s'agit d'un bâtiment de type modulaire qui a été fabriqué hors site pour être ensuite assemblé sur la ZAC. Cette salle sera utilisée en saison comme salle hors-sac et comme salle communale proposée à la location le reste de l'année.

## TERACTEM SIGNE UNE CONVENTION

### POUR FAVORISER LE LOGEMENT DES SALARIÉS EN HAUTE-SAVOIE

Cécile Mazaud, Présidente de l'association Foncière Logement, et Lionel Tardy, Président du Conseil d'Administration de Teractem, ont signé cette année une convention de coopération pour transformer des logements insalubres et les fonciers en mutation en habitat de qualité à loyers abordables.

L'objectif de cette convention est de lutter contre la difficulté pour les salariés haut-savoyards de se loger et, par effet domino, pour les entreprises de recruter. Aux côtés de l'association à but non lucratif créée en 2002 et gérée par les partenaires sociaux, Teractem s'engage ainsi dans le dispositif «Digneo» pour répondre aux besoins des entreprises locales et aux enjeux de croissance économique d'un territoire où le coût du logement est particulièrement élevé, du fait notamment de la proximité avec la Suisse.





Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le

ID : 074-200011773-20250924-CC\_2025\_0114-DE



**TERACTEM**

@TERACTEM

YOUTUBE.TERACTEM.FR

TERACTEM.FR

04 50 08 31 00

info@teractem.fr

VERSION ÉLECTRONIQUE  
TÉLÉCHARGEABLE SUR

[rapport-activite.teractem.fr](https://www.teractem.fr/rapport-activite)

-

CRÉDIT PHOTOS  
TERACTEM - GILLES GALOYER / STUDIO JAMAISVU  
GILLES PIEL / 3PHOTOGRAPHES - ARCHIPEL ARCHITECTURE  
JEAN-MARC FAVRE / WOOLOOMOOLOO - OUTDOOR SPORT VALLEY - UNITI /  
BONDAZ CHRISTOPHE ARCHITECTURES - SHUTTERSTOCK

**TERACTEM**

DESIGN & IMPRESSION **KALISTENE**

Impression sur papier offset Life 300 g - 100% recyclé avec encres végétales

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le 25/09/2025

ID : 074-200011773-20250924-CC\_2025\_0114-DE



# Rapport d'Annemasse Agglomération, mandataire Exercice 2024

## TERACTEM et ses filiales

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le



ID : 074-200011773-20250924-CC\_2025\_0114-DE



## Sommaire

<b>1. Présentation de la société TERACTION .....</b>	<b>5</b>
a. Historique.....	5
b. Objet social .....	5
c. Domaines d'activité.....	6
d. Effectifs de la société .....	6
e. Répartition du capital au 31 décembre 2024 .....	7
f. Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise .....	8
<b>2. Etat des relations entre la collectivité territoriale et TERACTION.....</b>	<b>12</b>
<b>3. Les modifications des statuts effectuées dans l'année.....</b>	<b>12</b>
<b>4. Les évolutions de l'actionnariat intervenues.....</b>	<b>13</b>
<b>5. L'état de l'ensemble des participations de la société .....</b>	<b>13</b>
<b>6. Description des principaux risques et incertitudes d'ordre financier, juridique, technique ou conjoncturel.....</b>	<b>13</b>
<b>7. Contrôles durant l'exercice .....</b>	<b>14</b>
<b>8. Bilan de la gouvernance .....</b>	<b>14</b>
<b>9. Eléments de rémunération – avantages en nature.....</b>	<b>14</b>
<b>10. Situation financière de la société.....</b>	<b>15</b>
a. Les grands chiffres des opérations.....	15
b. Les grands chiffres du fonctionnement.....	16
1) Evolution du résultat sur 10 ans .....	16
2) Résultats 2024.....	17
3) Les produits .....	18
4) Les charges .....	18
5) Affectation du résultat .....	18
6) Dividendes .....	19
7) Situation des fonds propres de la société.....	19
c. Répartition 2024 des rémunérations et marge opérationnelle .....	19
1) Répartition par client .....	19
2) Répartition par domaine d'activités .....	20



<b>11. FILIALE : INVESTISSEUR DES ALPES .....</b>	<b>21</b>
a. Objet social .....	21
b. Situation administrative de la société .....	21
1) Répartition du capital .....	21
2) Fiche d'identité de la Société .....	22
c. Arrêté des comptes de l'exercice 2024 .....	22
1) Examen des comptes et résultat .....	22
2) Affectation du résultat .....	23
3) Dividendes .....	23
4) Situation des fonds propres de la société.....	23
<b>12. FILIALE : ENERGIES RENOUVELABLES DES ALPES .....</b>	<b>24</b>
a. Objet social .....	24
b. Situation administrative de la société .....	24
1) Répartition du capital .....	24
2) Fiche d'identité de la Société .....	25
c. Arrêté des comptes de l'exercice 2024 .....	25
1) Compte de résultat de l'exercice 2024 .....	25
2) Affectation du résultat .....	25
3) Dividendes .....	25
4) Situation des fonds propres de la société.....	26
<b>13. Activités des filiales SOLAIRE DES ALPES ET CHALEUR DES ALPES .....</b>	<b>26</b>
a. Activité de la filiale SOLAIRE DES ALPES.....	26
b. Activité de la filiale CHALEUR DES ALPES .....	27



Envoyé en préfecture le 25/09/2025  
Reçu en préfecture le 25/09/2025  
Publié le   
ID : 074-200011773-20250924-CC\_2025\_0114-DE



Ce rapport est établi conformément à :

- l'Article 1524-5 al 14 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que « les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance. Ce rapport, dont le contenu est précisé par décret, comporte des informations générales sur la société, notamment sur les modifications des statuts, des informations financières, le cas échéant consolidées, ainsi que les éléments de rémunération et les avantages en nature de leurs représentants et des mandataires sociaux ».
- et au Décret n° 2022-1406 du 4 novembre 2022 relatif au contenu du présent rapport.

## 1. Présentation de la société TERACTION

### a. Historique

- Depuis sa création en 1958, la Société d'Équipement du Département de la Haute-Savoie (SEDHS), intervient aux côtés des collectivités du département pour la réalisation de leurs projets d'aménagement urbain et la construction d'équipements publics en mandat.
- Devenue TERACTION en 2012, la société se positionne aujourd'hui comme Opérateur des Territoires, et conduit de nombreux projets sur l'ensemble du département de la Haute-Savoie.
- TERACTION rassemble des compétences multiples lui permettant d'intervenir sur les nombreux métiers de l'aménagement et de proposer une offre élargie à ses clients allant de la prestation de services -observatoire départemental, mandats d'acquisition foncière, protection de la ressource en eau-, à la réalisation d'opération d'aménagement à risques dans un cadre concessif ou à la réalisation d'opération de promotion immobilière d'habitat ou à vocation tertiaire.
- Le développement de ses filiales métiers comme Investisseur des Alpes ou Energies Renouvelables des Alpes, lui permettent d'offrir des solutions de portage d'immobilier économique et d'investissement et de production d'Énergies renouvelables, confirmant son ancrage comme partenaire de long terme des collectivités.

### b. Objet social

La Société a pour objet, principalement dans le département de la Haute-Savoie :

- De procéder à l'étude et à la réalisation d'opérations d'aménagement et d'équipement ;
- De procéder à l'étude et à la réalisation d'opérations de construction d'immeubles à usage d'habitation, industriel, commercial, artisanal, de bureaux, destinés soit à la vente, soit à la location ;
- De gérer lesdits immeubles et équipements, ainsi que tout service public à caractère industriel ou commercial ;

- D'exercer toute activité d'assistance auprès des collectivités territoriales et de leurs partenaires ;
- D'exercer toute autre activité d'intérêt général.

Ces activités devront participer à l'organisation et au développement de la vie économique et sociale des collectivités publiques et de leurs groupements, et être de ce fait complémentaires entre elles.

La Société exercera les activités visées ci-dessus, tant pour son propre compte que pour celui d'autrui ; elle pourra, en particulier, exercer ces activités dans le cadre de conventions passées dans les conditions définies aux articles L.1523-2 à L. 1523-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

D'une manière plus générale, elle pourra accomplir toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et de gestion se rapportant aux objets définis ci-dessus, ou à des objets similaires ou connexes. Elle pourra en outre réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet et qui contribuent à sa réalisation.

### **c. Domaines d'activité**

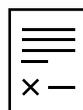
Etude et réalisation d'opérations d'aménagement et d'équipement, réalisation d'opérations de construction d'immeubles à usage industriel, commercial, artisanal, de bureaux, destinés soit à la vente, soit à la location, de gérer les dits immeubles et équipements ainsi que tout service public à caractère industriel ou commercial, d'exercer toute autre activité d'intérêt général.

### **d. Effectifs de la société**

#### Répartition de l'effectif au 31/12/2024



53 salariés



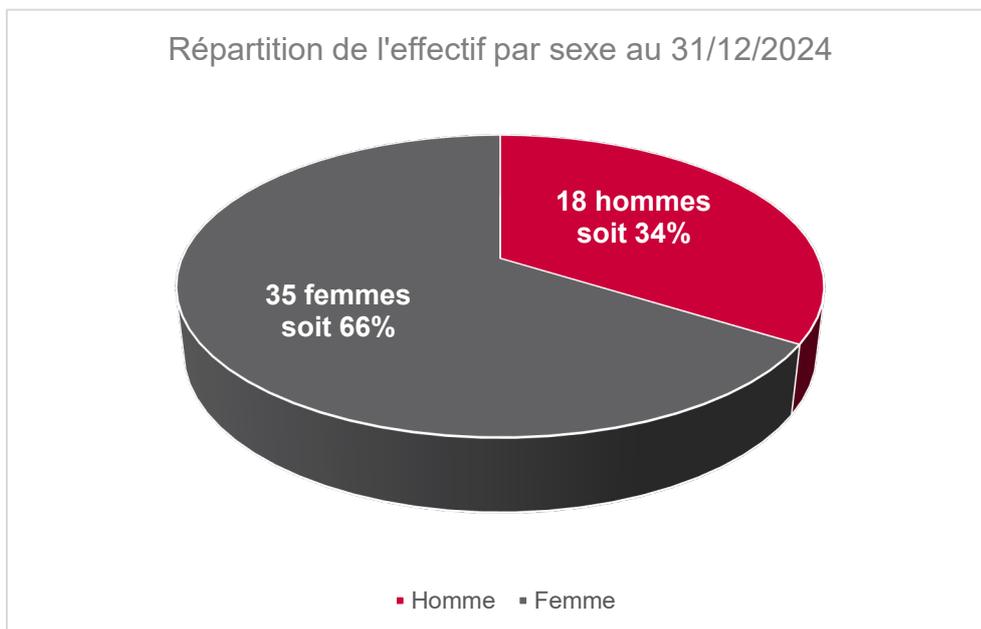
53 contrats à durée indéterminée



13 temps partiels

L'effectif au 31 décembre 2024 s'élève à 53 salariés, dont 13 à temps partiel.  
Cet effectif est équivalent à 49.50 salariés temps plein.

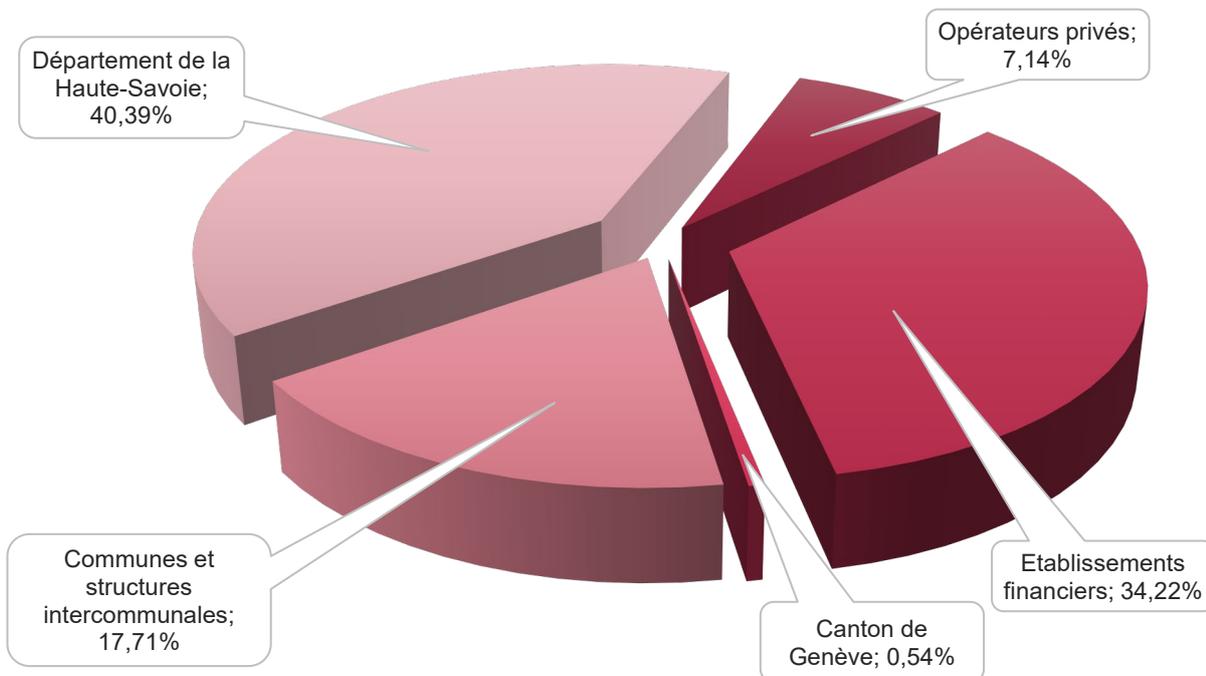
Pour mémoire, l'effectif au 31 décembre 2023 s'élevait à 56 salariés, dont 14 à temps partiel soit un équivalent temps plein de 52.80 salariés.



### e. Répartition du capital au 31 décembre 2024

**Les collectivités territoriales : 58,64 %**

**Autres actionnaires : 41,36 %**



## f. Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise

Conformément aux dispositions de l'ordonnance du 12 juillet 2017, prise en application de la loi Sapin 2, sont exposées ci-après les informations relatives au Gouvernement d'entreprise :

- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice
  - M. André BARBON :
    - Administrateur Maison de l'Economie Développement, Société Anonyme d'Economie Mixte à Capital Variable
- Les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :
  - Aucune convention de ce type n'est intervenue au cours de l'exercice.
- Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires pour les augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L. 225-129-2 du code de commerce :
  - Aucune délégation en cours
- Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de Commerce :
  - La Direction générale est assurée, sous sa responsabilité, par une autre personne physique que le Président du Conseil d'Administration, M. André BARBON, nommé par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

### ➤ Les actionnaires au 31/12/2024 :

	Nbre actions	Montant (37,50 euros)	Pourcentage du Capital
<b>Collège public</b>			
Conseil Départemental de la Haute-Savoie	134 632	5 048 700,00	40,39
Annemasse Agglo	10 654	399 525,00	3,20
Grand Annecy	9 936	372 600,00	2,98
SYANE	7 870	295 125,00	2,36
Communauté de Communes Usse et Rhône	5 715	214 312,50	1,71
Communauté de Communes du Genevois	2 671	100 162,50	0,80
Commune d'Annecy	2 642	99 075,00	0,79



	Nbre actions	Montant (37,50 euros)	Pourcentage du Capital
Thonon Agglomération	2 514	94 275,00	0,75
Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance	1 910	71 625,00	0,57
Communauté de Communes Arve et Salève	1 905	71 437,50	0,57
Communauté de Communes du Pays de Cruseilles	1 905	71 437,50	0,57
Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie	1 905	71 437,50	0,57
DALE - Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie	1 789	67 087,50	0,54
Communauté de Communes Fier et Usse	1 012	37 950,00	0,30
Commune de la Roche-Sur-Foron	716	26 850,00	0,21
Commune d'Annemasse	703	26 362,50	0,21
Commune de Publier	687	25 762,50	0,21
Commune de Megève	623	23 362,50	0,19
Commune de Marnaz	612	22 950,00	0,18
Communauté de Communes des Vallées de Thônes	525	19 687,50	0,16
Communauté de Communes des Quatre Rivières	524	19 650,00	0,16
Commune de Thonon-les-Bains	437	16 387,50	0,13
Commune de Cluses	433	16 237,50	0,13
Commune de Saint-Julien-En-Genevois	317	11 887,50	0,10
Commune de Bonneville	315	11 812,50	0,09
Commune de Faverges-Seythenex	283	10 612,50	0,08
Commune de Valleiry	274	10 275,00	0,08
Commune de Viuz-en-Sallaz	245	9 187,50	0,07
Commune de Sallanches	243	9 112,50	0,07
SYDEVAL	228	8 550,00	0,07
Commune de Rumilly	185	6 937,50	0,06
Commune de Chamonix	184	6 900,00	0,06
Commune d'Evian-Les-Bains	166	6 225,00	0,05
Commune de Scionzier	119	4 462,50	0,04
Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy	114	4 275,00	0,03
Commune de Magland	90	3 375,00	0,03
Commune de Sillingy	86	3 225,00	0,03
Commune de Morzine-Avoriaz	78	2 925,00	0,02

	Nbre actions	Montant (37,50 euros)	Pourcentage du Capital
Commune de Sciez	69	2 587,50	0,02
Communauté de Communes des Montagnes du Giffre	50	1 875,00	0,01
Mairie des Gets	49	1 837,50	0,01
Commune de Marignier	45	1 687,50	0,01
Commune de Vougy	23	862,50	0,01
<b>Collège privé</b>			<b>0,00</b>
Caisse des Dépôts et Consignations	63 484	2 380 650,00	19,05
Crédit Agricole des Savoie	28 566	1 071 225,00	8,57
Caisse d'Epargne Rhône-Alpes Direction Juridique	21 991	824 662,50	6,60
Haute-Savoie Habitat	5 585	209 437,50	1,68
HALPADES	5 582	209 325,00	1,67
SA LE MONT BLANC	5 093	190 987,50	1,53
PROCIVIS Haute-Savoie	4 213	157 987,50	1,26
CCI Haute-Savoie - Direction générale	3 337	125 137,50	1,00

333 334	12 500 025	100
---------	------------	-----

➤ **Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2024**

Les administrateurs		
M. L. TARDY	Vice-président du Conseil Départemental	Représentant le Département de la Haute-Savoie
M. M. SADDIER	Président du Conseil Départemental	
M <sup>me</sup> P. MAHUT	Conseillère départementale	
M. B. BOCCARD	Vice-président du Conseil Départemental	
M. M. BOUCHER	Maire Adjoint de la Commune d'Annemasse	Représentant l'Assemblée Spéciale des Actionnaires pour la représentation des Communes du Département de la Haute-Savoie
M. G. FOURNIER-BIDOZ	Président de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes	
M. JP. LACOMBE	Vice-président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie	
M. P. RANNARD	Président de la Communauté de Communes Usses et Rhône	



<b>Les administrateurs</b>		
M. C. ANSELME	Vice-président de la Communauté d'Agglomération Grand Annecy	
M. D. MAIRE	Vice-président d'Annemasse Agglo	
M. C. SONGEON	Vice-président de Thonon Agglomération	
M. PY. ANTRAS	Directeur général de Haute-Savoie Habitat	
M. S. MARTRES	Directeur général d'Halpades	
M <sup>me</sup> C. STEINBRECHER	Directrice territoriale Arc Alpin Caisse des Dépôts et Consignations	
M. N. GAUTEUR	Directeur Général de SA Le Mont Blanc	
M. E. JACQUIN	Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie	
M. C. DESVIGNES	Directeur Développement Territorial Caisse d'Epargne Rhône-Alpes	
M. J. GONTHIER	Responsable Investissements Immobiliers Crédit Agricole des Savoie	

<b>Les censeurs</b>	
M. A. CONSTANTIN	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Montagnes du Giffre
M. D. PITTET	Maire adjoint de la Commune de Bonneville
M <sup>me</sup> N. SEGAUD-LABIDI	Maire adjointe de la Commune d'Annecy

➤ Composition du Comité d'Engagement du Conseil d'Administration

M. L. TARDY	Président
M <sup>me</sup> P. MAHUT	Administrateur
M. B. BOCCARD	Administrateur
M. C. STEINBRECHER	Administrateur
M. C. DESVIGNES	Administrateur
M. J. GONTHIER	Administrateur
M. A. BARBON	Directeur Général TERACTEM
M. M. LOURY	Directeur Financier TERACTEM

## 2. Etat des relations entre la collectivité territoriale et TERACTEM

Date du contrat	Nom de l'opération	Description	Montant €HT facturé ex 2024
13/12/2005	0970 – Altéa - Juvigny	Concession d'aménagement de la ZAC Altéa sur la commune de JUVIGNY	20 887 €
24/07/2016	1664 – Zac de Borly II	Concession d'aménagement de la ZAC de Borly II	5 214 €
11/03/2021	1830 – Tram II	Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la création d'une ligne de tramway et d'une ligne de BHNS	100 535 €

## 3. Les modifications des statuts effectuées dans l'année

### ➤ En 2024

Aucune modification n'a impacté les statuts de TERACTEM au cours de l'exercice 2024.

### ➤ Historique

A.G.E du 14 janvier 2014	Modification de l'article 20 – Pouvoirs du Conseil d'Administration et de l'article 21 2.2 – Pouvoirs du Directeur Général.
A.G.E. du 25 juin 2019	Mise en harmonie des statuts : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avec l'ordonnance du 31 juillet 2014 du Code de commerce</li> <li>▪ Avec l'ordonnance du 23 juillet 2015 du Code de commerce</li> <li>▪ Avec la nouvelle rédaction de l'article L 225-36 du Code de commerce, loi du 9 décembre 2016</li> <li>▪ Avec l'article L 823-1 du Code de commerce, loi du 9 décembre 2016</li> <li>▪ Avec le décret du 25 avril 2017</li> <li>▪ Avec l'article L 225-103-1 du Code de commerce, ordonnance du 4 mai 2017.</li> </ul>
A.G.E. du 24 juin 2021	Modification de l'article 21 (Évolution de la réglementation – erreur matérielle) Suppression de l'article 22 (Suite à modification de l'article 21) Renumérotation des articles suivants
A.G.E. du 21 février 2023	Ajout de l'article 22 (représentation de la société d'économie mixte aux assemblées générales de ses filiales et participations) Renumérotation des articles suivants



## 4. Les évolutions de l'actionnariat intervenues

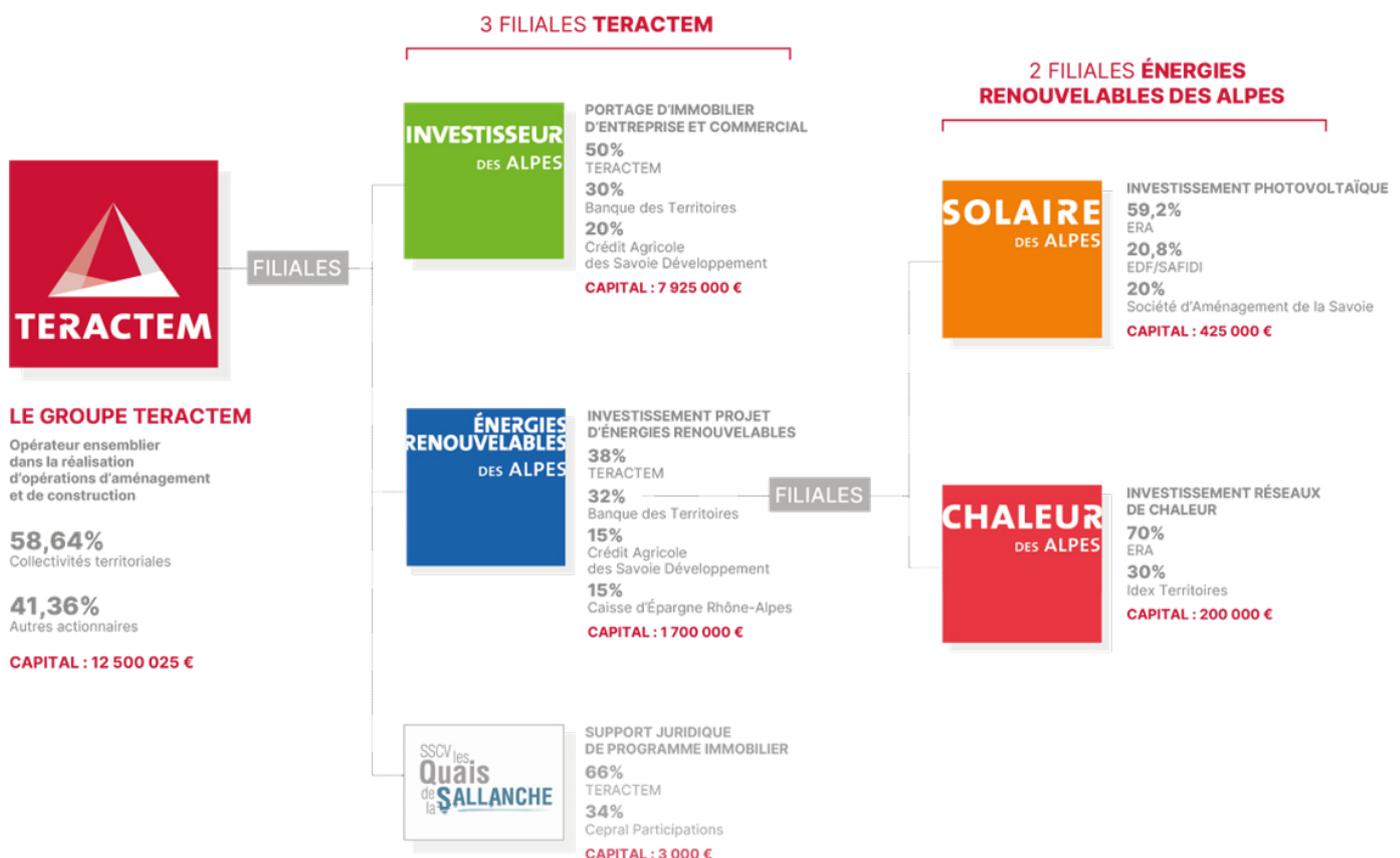
➤ En 2024

Aucune évolution de l'actionnariat sur l'exercice 2024.

➤ Historique :

Aucune évolution de l'actionnariat sur les 5 dernières années.

## 5. L'état de l'ensemble des participations de la société



## 6. Description des principaux risques et incertitudes d'ordre financier, juridique, technique ou conjoncturel

Du côté opérationnel, la conjoncture économique actuelle rend la sortie des opérations plus longue et plus complexe et allonge leur temps de développement.

A ce stade, aucun projet à risques porté par TERACTEM n'a fait l'objet de provisions pour risques de pertes à terminaison.



Ces risques techniques, juridiques ou financiers conjoncturels sont suivis en permanence par les équipes opérationnelles et de direction de TERACTEM.

## 7. Contrôles durant l'exercice

Néant.

## 8. Bilan de la gouvernance

Date	Instance	Positionnement de la collectivité
09/04/2024	Comité de surveillance	
25/04/2024	Comité d'engagement	
25/04/2024	Conseil d'administration	
25/06/2024	Conseil d'administration	
12/12/2024	Comité d'engagement	
12/12/2024	Conseil d'administration	

## 9. Eléments de rémunération – avantages en nature

Au cours de l'exercice 2024, André BARBON nommé mandataire social par le Conseil d'Administration du 11 décembre 2013 et renouvelé par le Conseil d'Administration du 26 avril 2022 a perçu au titre de son mandat la somme de 577,84 € par mois pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Au cours de l'exercice 2024, Lionel TARDY, Président du Conseil d'Administration de TERACTEM a perçu une indemnité mensuelle brute de 1.950 €.

Au cours de l'exercice 2024, Patricia MAHUT et Paul RANNARD, élus Vice-Présidents du Conseil d'Administration lors de la séance du 13 décembre 2022, ont perçu chacun une indemnité mensuelle brute de 700 €.

## 10. Situation financière de la société

### a. Les grands chiffres des opérations

Nous donnons ci-après les grands chiffres des investissements.

Précisons que ces derniers se rapportent essentiellement aux activités réalisées sur les opérations d'aménagement, de construction et de voirie de TERACTEM.

Rappelons aussi que, compte-tenu du mode de rémunération sur les investissements et de la pluralité des métiers de TERACTEM, le chiffre d'affaires n'a pas de corrélation directe avec le chiffre d'opérations.

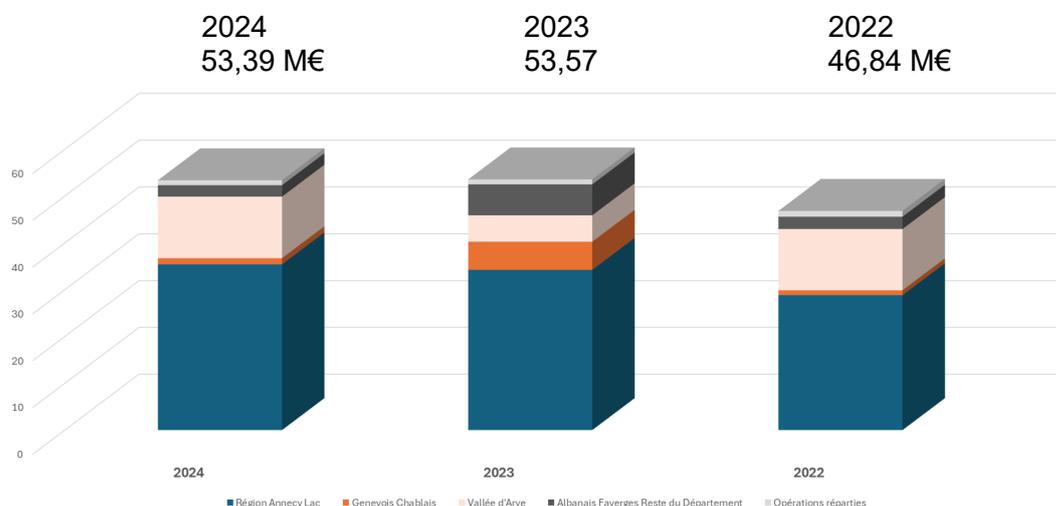
Le chiffre d'opérations est néanmoins un indicateur du niveau d'investissements que réalise la société et de son impact sur l'économie locale.

#### ▪ Les investissements

Au cours de l'exercice, les dépenses d'investissements réalisées par la Société, dans le cadre de ses diverses opérations se sont élevées à 53,39 M€ TTC, équivalent par rapport à l'exercice précédent.

#### Répartition des investissements par zone géographique en M€ TTC

En Millions d'euros TTC	2024	2023	2022
Région Anancy Lac	35,41	34,23	28,83
Genevois Chablais	1,32	6,02	1,05
Vallée de l'Arve	13,16	5,65	13,09
Albanais Faverges Reste du Département	2,44	6,61	2,63
Opérations réparties	1,06	1,06	1,24
<b>TOTAL</b>	<b>53,39</b>	<b>53,57</b>	<b>46,84</b>



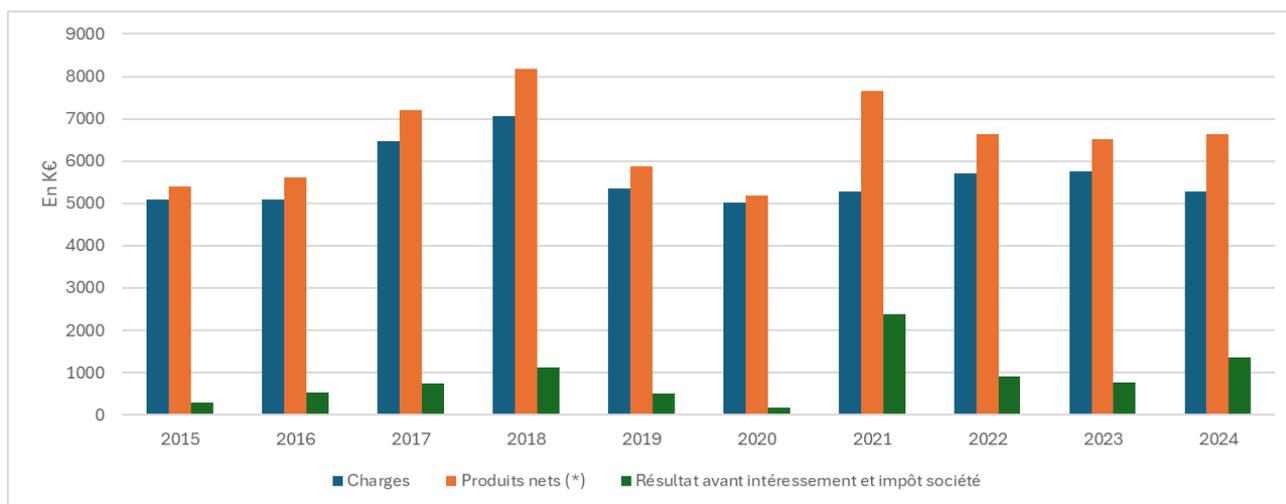
## b. Les grands chiffres du fonctionnement

Les produits de la société se sont élevés à **6.624 K€** et les charges de la société ont atteint **5.284 K€** en 2024.

Le résultat brut de l'exercice 2024 ressort donc à **1.360 K€** avant impôt sur les sociétés, participation et intéressement des salariés, soit un **résultat net de 938 K€**.

### 1) Evolution du résultat sur 10 ans

En K€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Charges	5098	5079	6470	7073	5358	5016	5282	5711	5758	5285
Produits nets (*)	5396	5617	7207	8186	5872	5175	7652	6629	6524	6644
Résultat avant intéressement et impôt société	298	537	737	1113	514	159	2370	918	766	1359



*\*Produits d'exploitation y compris marge sur opérations propres et concessions (après retraitements CNC) + produits financiers + produits exceptionnels*



## 2) Résultats 2024

ANNEE 2024	TOTAL Y COMPRIS CONCESSIONS	Dont fonctionnement de la société et opérations propres
En K€	Résultat au 31/12/2024	
CHIFFRE D'AFFAIRES ( <i>pour information</i> )	+ 47 226	+ 30 164
PRODUITS D'EXPLOITATION	+ 43 736	+ 26 717
CHARGES D'EXPLOITATION	➤ 43 130	➤ 26 111
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>+ 606,2</b>	
PRODUITS FINANCIERS	+ 1 028	
CHARGES FINANCIERES	- 274	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>+ 753,9</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	+ 3	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- 4	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 0,9</b>	
<b>RESULTAT AVANT INTERESSEMENT ET IMPOT SOCIETE</b>	<b>+ 1 359,1</b>	
PARTICIPATION ET INTERESSEMENT	-339,8	
IS	-81,0	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>+ 938,3</b>	

Le résultat d'exploitation s'établit à **606,2 K€** contre **257,2 K€** en 2023.

Le résultat financier s'établit à **753,9 K€** contre **531,9 K€** en 2023

Le résultat exceptionnel atteint **-0,9 K€** contre **-23,31 K€** en 2023.

Le résultat net est de **938,3 K€** contre **366,4 K€** en 2023.

Nous avons retenu la notion de "produits d'exploitation" comme agrégat afin de prendre également en compte la production stockée et les reprises sur amortissements et transferts de charge.

Le chiffre d'affaires est mentionné à titre indicatif pour mettre en lumière l'activité commerciale de la société (vente de prestations et activité d'aménagement et de promotion immobilière).

Les produits et les charges incluant les concessions n'ont pas d'incidence sur le résultat mais mettent en relief le volume total d'activité de TERACTION (pour la société et pour le compte de clients).

### 3) Les produits

Les produits d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

	Réalisations au 31/12/2024 (En K€)
Produits des rémunérations	+ 3 441
Produits des opérations en propre	+ 23 276
Produits des concessions : ventes de terrains	+ 17 019
<b>TOTAL</b>	<b>+ 43 736</b>

### 4) Les charges

Les charges d'exploitation sont constituées de :

	Charges au 31/12/2024 (En K€)
Charges de fonctionnement	- 5 075
Coût de production des opérations en propre	- 21 035
Charges des concessions	- 17 020
<b>TOTAL</b>	<b>- 43 130</b>

### 5) Affectation du résultat

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le résultat de l'année 2024 de la façon suivante :

<i>5 % en majoration du compte « réserve légale »</i>	<b>46 914,68</b>
<i>Le solde en majoration du compte « autres réserves »</i>	<b>891 378,95</b>
<b>TOTAL</b>	<b>938 293,63</b>



## 6) Dividendes

Les actionnaires n'ont perçu aucun dividende depuis la création de la société.

## 7) Situation des fonds propres de la société

La situation des fonds propres de la société se présentera ainsi, après affectation des résultats.

Capital social au 31/12/2024	12 500 025 €
Réserve légale	290 500,92 €
Provisions réglementées	55 077,62 €
Autres réserves	1 253 184,80 €
Situation des fonds propres	14 098 788,34 €

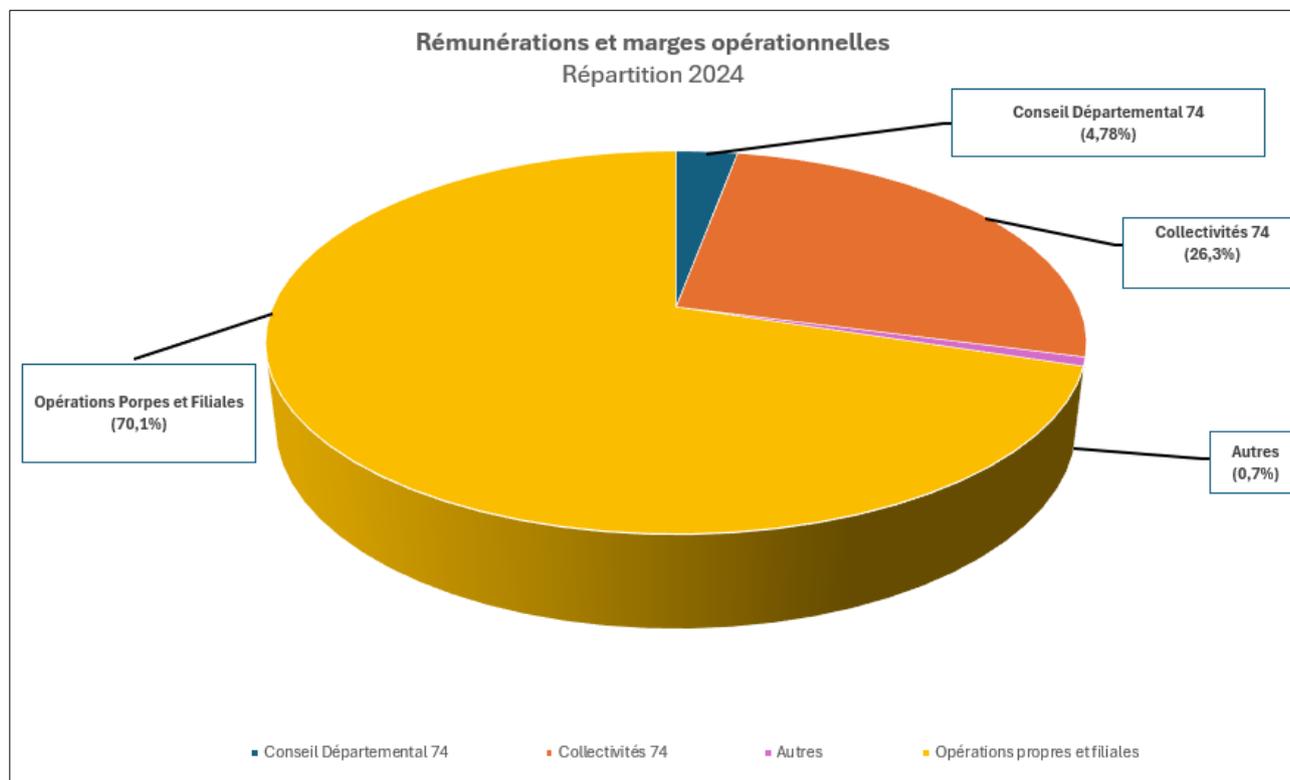
## c. Répartition 2024 des rémunérations et marge opérationnelle

### 1) Répartition par client

En K€ HT (hors produits financiers et exceptionnels et retraitements CNC sur concessions)

	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Conseil Départemental 74	<b>159</b> (≈2,9%)	<b>237</b> (≈4,2%)	<b>308</b> (≈4,8%)	<b>290</b> (≈4%)	<b>326</b> (≈6,9%)
Collectivités 74	<b>1 445</b> (≈26,3%)	<b>1 849</b> (≈32,8%)	<b>1 587</b> (≈24,9%)	<b>1 848</b> (≈25,6%)	<b>1 920</b> (≈40,9%)
Autres	<b>41</b> (≈0,7%)	<b>43</b> (≈0,7%)	<b>28</b> (≈0,4%)	<b>26</b> (≈0,4%)	<b>65</b> (≈1,4%)
Opérations propres et filiales	<b>3 857</b> (≈70,1%)	<b>3 508</b> (≈62,2%)	<b>4 459</b> (≈69,9%)	<b>5 055</b> (≈70%)	<b>2 384</b> (≈50,8%)
<b>TOTAL</b>	<b>5 503</b>	<b>5 637</b>	<b>6 382</b>	<b>7 219</b>	<b>4 695</b>

## 2024



## 2) Répartition par domaine d'activités

En K€ HT (hors produits financiers et exceptionnels et retraitements CNC sur concessions)

**Chiffre d'affaires par activités 2024 en K€ HT**  
(hors produits financiers et exceptionnels)

Domaines d'activités	Conseil Foncier Innovation	Développement des territoires	Opérations propres et filiales	TOTAL
Sources et environnement	157			
Foncier	317			
Aménagement (concession)		737		
Aménagement (mandat et études préopérationnelles)		304		
Construction équipements publics		41		
Transport-mobilité		101		
Opérations propres			3 599	
INVESTISSEUR DES ALPES			186	
ENERGIE			61	
	<b>474</b>	<b>1 183</b>	<b>3 846</b>	<b>5 503</b>



## 11. FILIALE : INVESTISSEUR DES ALPES

### a. Objet social

En complément de TERACTION, la Société a pour objet, principalement dans le département de la Haute-Savoie :

- de procéder à l'étude et à la réalisation d'opérations immobilières à destination du secteur économique (industriel, commercial, artisanal, tertiaire, touristique...);
- dans le cadre de projets d'intérêt général en relais de l'initiative privée et en accompagnement d'opérations publiques, de mettre à la disposition des entreprises, par cession ou par location, non seulement le foncier, mais également les bâtiments et les équipements répondant à leur besoin, soit comme promoteur, soit encore comme investisseur ;
- de gérer et entretenir le patrimoine réalisé et procéder à toute cession et arbitrage nécessaire ;
- et de façon générale, de procéder à toutes opérations, réaliser toutes prestations de service se rapportant à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

A cet effet, la société pourra réaliser ou faire réaliser toutes études, acquisitions de terrains ou de bâtiments, tous travaux et constructions, actes juridiques, toutes gestions, opérations mobilières, immobilières, civiles, commerciales, et financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Conformément aux dispositions légales en vigueur :

- la société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans tous organismes dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

### b. Situation administrative de la société

#### 1) Répartition du capital

Nous vous donnons, ci-après, la liste des actionnaires détenteurs du capital social de la société.

Actionnaires	Nombre d'actions	% détenu dans le capital
<b>TERACTEM :</b> représentée par <i>Monsieur André BARBON</i>	39 626	50 %
<b>Caisse des Dépôts &amp; Consignations – Banque des Territoires :</b> représentée par <i>Madame Marie-Françoise BAL</i>	23 774	30 %
<b>Crédit Agricole des Savoie Développement :</b> représenté <i>par Monsieur Vincent SOKOLOWSKI</i>	15 850	20 %
	<b>79 250</b>	<b>100</b>

## 2) Fiche d'identité de la Société

Siège social :	105 avenue de Genève CS 40528 74014 ANNECY Cedex
Capital Social :	7 925 000 Euros
Constitution :	20 décembre 2002
Président :	TERACTEM, représentée par M. André BARBON
Commissaire aux Comptes :	CONSULT'EC 30 route des Creusettes Immeuble AXIAL 2 <sup>ème</sup> étage 74330 ANNECY POISY

## c. Arrêté des comptes de l'exercice 2024

### 1) Examen des comptes et résultat

	Réalisations au 31/12/2024 en K€	Réalisations au 31/12/2023 en K€	Réalisations au 31/12/2022 en K€
Produits d'exploitation	1 932,08	1 974,27	1 865,96
Charges d'exploitation	1 357,95	1 416,23	1 310,35
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>574,14</b>	<b>558,04</b>	<b>555,61</b>
Produits financiers	147,53	115,00	0,52
Charges financières	194,92	217,37	196,00
<b>Résultat financier</b>	<b>- 47,38</b>	<b>- 102,37</b>	<b>- 195,48</b>
<b>Résultat courant avant Impôt</b>	<b>526,75</b>	<b>455,67</b>	<b>360,13</b>
Produits exceptionnels	370,00	736,15	209,52
Charges exceptionnelles	279,47	612,75	216,60
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>90,53</b>	<b>123,40</b>	<b>- 7,08</b>
<b>Résultat avant IS</b>	<b>617,28</b>	<b>579,07</b>	<b>353,05</b>
Impôt Société	154,32	144,77	88,26
<b>Résultat net</b>	<b>462,96</b>	<b>434,30</b>	<b>264,79</b>

Le résultat global net après IS, ressort à **462,96 K€** contre **434,30 K€** au 31/12/2023.



## 2) Affectation du résultat

L'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2024, soit **462 961,89 €**, à concurrence de 5 % en réserve légale soit **23 148,09 €**, en distribution de dividendes à hauteur de **324 000 €** (soit 70 % environ), et le solde en autres réserves pour un montant de **115 813,80 €**.

## 3) Dividendes

Les dividendes suivants ont été distribués au cours des 3 exercices précédents :

<b>31/12/2023</b>	<b>304 000,00 €</b>
<b>31/12/2022</b>	<b>185 000,00 €</b>
<b>31/12/2021</b>	<b>90 000,00 €</b>

## 4) Situation des fonds propres de la société

Compte tenu de cette affectation, la situation des fonds propres de la société se présente ainsi au 31 décembre 2024 :

	<b>Avant affectation</b>	<b>Après affectation</b>
<b>Capital social au 31/12/2024</b>	<b>7 925 000.00 €</b>	<b>7 925 000.00 €</b>
<b>Réserve légale</b>	213 532,84 €	236 680,93 €
<b>Autres réserves</b>	2 626 819,17 €	2 742 632,97 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	462 961, 89 €	
<b>Provisions réglementées (*)</b>	439 727,64 €	439 727,64 €
<b>Fonds propres</b>	<b>11 668 041,4 €</b>	<b>11 344 041,54 €</b>

(\*) : Amortissement : dérogatoire du composant gros œuvre (Genève-Bellevue + Périclès).



## 12. FILIALE : ENERGIES RENOUVELABLES DES ALPES

### a. Objet social

La société a pour objet, notamment sur le territoire du Département de la Haute Savoie :

- de procéder à l'étude et à la réalisation d'investissements dans le domaine des énergies renouvelables non fossiles ;
- de procéder au montage de projets producteurs et / ou distributeurs d'énergie utilisant majoritairement les énergies non fossiles renouvelables ;
- de faire exploiter et de faire entretenir les équipements ainsi réalisés.

A cet effet, la société pourra réaliser ou faire réaliser toutes études, acquisitions ou locations d'immeubles bâtis ou non bâtis, tous travaux de construction, actes juridiques, toutes gestions et opérations mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ou tout objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

La société pourra prendre toutes participations et tous intérêts dans tous organismes dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

### b. Situation administrative de la société

#### 1) Répartition du capital

Nous vous donnons, ci-après, la liste des actionnaires détenteurs du capital social de la société.

Actionnaires	Nombre d'actions	% détenu dans le capital
TERACTEM	6 460	38 %
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 440	32 %
CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE DEVELOPPEMENT	2 550	15 %
CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	2 550	15 %
	<b>17 000</b>	<b>100 %</b>



## 2) Fiche d'identité de la Société

Siège social :	<b>105 avenue de Genève - CS 40528 74014 ANNECY Cedex</b>
Capital Social :	1 700 000 euros
Constitution :	19 novembre 2008
Président :	TERACTEM, représentée par Monsieur André BARBON
Commissaire aux Comptes :	CONSULT'EC 325 route de Valparc 74330 POISY

## c. Arrêté des comptes de l'exercice 2024

### 1) Compte de résultat de l'exercice 2024

	Réalisations au 31/12/2024 en K€	Réalisations au 31/12/2023 en K€	Réalisations au 31/12/2022 en K€
<b>Produits d'exploitation</b>	261,84	41,04	8,53
<b>Charges d'exploitation</b>	-312,39	-17,83	0,00
<b>Charges de fonctionnement</b>	-14,72	-14,92	-13,13
<b>Résultat financier</b>	43,22	55,14	22,65
<b>Résultat exceptionnel</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat avant IS</b>	-22,05	63,43	18,06
<b>Résultat net</b>	<b>-22,05</b>	<b>63,43</b>	<b>18,06</b>

Les produits sont constitués de vente d'énergie(s), de prestations de services (représentation des filiales), de l'étalement des droits de raccordement versés par les promoteurs au RTI de Pringy Pré-Billy et de produits financiers (dividendes versés par Solaire des Alpes et produits financiers sur les disponibilités).

### 2) Affectation du résultat

L'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2024, soit – 22 043,91 € en totalité au compte report à nouveau.

### 3) Dividendes

Les Actionnaires n'ont perçu aucun dividende depuis la création de la société.

#### 4) Situation des fonds propres de la société

Compte tenu de l'affectation ci-dessus, la situation des fonds propres de la société se présente ainsi au 31 décembre 2024 :

	Avant affectation	Après affectation
<b>Capital social au 31/12/2024</b>	<b>1 700 000,00 €</b>	<b>1 700 000,00 €</b>
Réserve légale	3 171,63 €	3 171,63 €
Autres réserves	53 893,51 €	53 893,51 €
Résultat de l'exercice	-22 041,91 €	-
Report à nouveau	0 €	- 22 041,91 €
<b>Fonds propres</b>	<b>1 735 021,23 €</b>	<b>1 735 021,23 €</b>

## 13. Activités des filiales SOLAIRE DES ALPES ET CHALEUR DES ALPES

### a. Activité de la filiale SOLAIRE DES ALPES

	Réalisations au 31/12/2024 en K€	Réalisations au 31/12/2023 en K€	Réalisations au 31/12/2022 en K€
<b>Produits d'exploitation</b>	405,77	431,68	471,37
<b>Charges d'exploitation</b>	-225,27	-220,34	-223,99
<b>Charges de fonctionnement</b>	-43,53	-40,66	-43,53
<b>Résultat financier</b>	-34,70	-41,04	-53,19
<b>Résultat exceptionnel</b>	0,60	41,89	5,91
<b>Résultat avant IS</b>	102,86	171,52	156,57
<b>Résultat net</b>	<b>77,14</b>	<b>128,64</b>	<b>117,43</b>



## **b. Activité de la filiale CHALEUR DES ALPES**

	Réalisations au 31/12/2024 en K€	Réalisations au 31/12/2023 en K€	Réalisations au 31/12/2022 en K€
<b>Produits d'exploitation</b>	226,76	204,68	196,32
<b>Charges d'exploitation</b>	-175,15	-174,34	-174,30
<b>Charges de fonctionnement</b>	-25,96	-24,93	-24,36
<b>Résultat financier</b>	-11,94	-21,53	-32,15
<b>Résultat exceptionnel</b>	82,78	82,78	82,78
<b>Résultat avant IS</b>	96,49	66,66	48,29
<b>Résultat net</b>	<b>96,49</b>	<b>66,66</b>	<b>48,29</b>

Denis MAIRE  
Représentant d'Annemasse Agglomération